



ENSEMBLE,  
SIMPLIFIONS

[www.ensemblesimplifions.be](http://www.ensemblesimplifions.be)

# Simplification et e-gouvernement Secteur à profit social

**18 juin 2013**

# Contexte

---

- Secteur à profit social :
  - Multiples acteurs
  - Beaucoup de petites structures
- Métier premier : soutien à leurs usagers et répondre à leurs besoins de terrain
- **Or** : impression et perception de beaucoup de lourdeurs et de charges administratives qui pèsent sur le secteur dans sa relation avec les administrations

# Action du Gouvernement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

---

- Objectif général au niveau de l'Europe : réduction globale de 25% des charges administratives qui pèsent sur les usagers
- Engagements du Gouvernement :
  - la réduction des lourdeurs qui pèsent sur les usagers en général mais aussi pour les acteurs du secteur à profit social
  - Traduction des engagements dans des actions concrètes

ENSEMBLE, SIMPLIFIONS

[www.ensemblesimplifions.be](http://www.ensemblesimplifions.be)

# Traduction des engagements : Plan Ensemble Simplifions

---

1. Ensemble d'actions concrètes au sein du plan de simplification 2010-2014 et de sa refonte en 2013
2. Renforcement de la dynamique de simplification :
  - Création d'une structure commune e-Wallonie-Bruxelles Simplification et d'une Banque-Carrefour d'Echange de Données
  - Apporter une réponse plus adaptée et plus cohérente encore aux problèmes de lourdeurs administratives

# Travail collaboratif en matière de simplification

---

- Travail en parfaite synergie avec les acteurs et partenaires conscients de la nécessité d'œuvrer pour la simplification : DGO5, DGO6, Cabinets ministériels, AWIPH, Easi-Wal,.....
- Partenariat avec les structures à profit social ou leurs représentants au niveau de la dynamique de simplification

Ex: collaboration avec l'UNIPSO,.....

ENSEMBLE, SIMPLIFIONS

[www.ensemblesimplifions.be](http://www.ensemblesimplifions.be)

# Les actions concrètes

---

## L'optimisation du traitement du dispositif APE non-marchand :

- Amélioration de l'information aux usagers (mise en ligne notice explicative,..),
- Mise en ligne de formulaires de demande et autres,
- Amélioration de la traçabilité des dossiers,
- Application du principe de confiance qui est prévue, le recours aux sources authentiques...

# Quelques actions concrètes

---

## La réalisation d'un cadastre du non-marchand :

- But visé : préparation et mise en place (y compris sur le plan légal) d'un cadastre de l'emploi dans le secteur non-marchand en Wallonie d'ici 2014.
- Identifier, parmi l'ensemble des données gérées dans le cadre du Non-Marchand, les données qui sont mutualisables et seront disponibles pour toutes les administrations via le cadastre et qui ne seraient dès lors plus demandées à l'utilisateur (principe « only once »)

# Quelques actions concrètes

---

## La simplification des 18 dispositifs Action sociale et Santé portant sur l'octroi de subventions réglementées :

- Objectif de la réduction des charges administratives pour les bénéficiaires des subventions:
  - Harmoniser l'arrêté d'octroi de subvention => un seul arrêté pour 18 dispositifs administratifs
  - Simplifier, harmoniser et dématérialiser les documents nécessaires pour l'octroi et le contrôle des subventions



# Quelques actions concrètes

---

- Harmoniser les rapports d'activités vers un seul et unique « rapport d'activités simplifié » => passer de 18 rapports vers à un seul rapport

**Résultat concret** : suite à l'application du principe de confiance aux 18 dispositifs concernés au niveau des subventions réglementaires : 90% de pièces supprimées, ceci au bénéfice de plus de 750 structures

# Quelques actions concrètes

---

**Le soutien apporté par le Gouvernement Wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles au secteur à profit social pour s'engager dans des actions de simplification administratives :**

- exemple : soutien financier et conseils dans la réalisation du site internet sur les aides à l'emploi <http://www.aides-entreprise-sociale.be>

# Quelques actions concrètes

---

## **La Simplification des dispositifs relatifs aux investissements dans les établissements d'accueil et d'hébergement des aînés :**

- Simplification et dématérialisation des formulaires,
- Optimisation du processus « Allouer »,
- Mise en œuvre de la traçabilité,
- Mise en œuvre du principe de confiance,
- Réalisation d'un outil informatique de suivi commun aux deux directions concernées.

# Quelques actions concrètes

---

## La Simplification de l'ensemble des dispositifs des centres de planning :

- Objectifs : la révision de la réglementation des centres de planning au regard de l'évolution des besoins et attentes de la population (citoyens)
- La mise en œuvre des principes de simplification administratives au travers de cette révision réglementaire, l'harmonisation et dématérialisation de la collecte et des échanges de données

# Les actions concrètes

---

## La réalisation d'études Standard Cost Model (SCM) :

- Evaluer les charges administratives imposées en terme de réglementation et proposer un ensemble de pistes d'optimisation
  - *Le SCM sur les demandes d'aide matérielle au niveau de l'AWIPH* et dont les bénéficiaires sont les personnes souffrant d'un handicap. Plusieurs pistes d'optimisation ont été proposées dont 6 sont déjà mises en œuvre (gain estimé annuels en termes d'économies : 45.000 eur).
  - *Le SCM sur les nouvelles conditions d'agrément et subventions des services de la santé mentale* dont 8 pistes d'optimisation sont déjà opérationnelles (gain estimés annuels en termes d'économies : 130.000 eur)

# Les actions concrètes

---

## **La simplification et la dématérialisation d'un ensemble de formulaires qui simplifient les démarches des usagers du secteur du non-marchand :**

- Quelques 25 formulaires qui sont dématérialisés et en ligne au profit des usagers du secteur à profit social :
  - 2 formulaires Agrément et subventionnement des Associations de santé intégrée
  - 2 formulaires Services de santé mentale
  - 7 formulaires investissements dans les établissements d'accueil pour personnes âgées

# Quelques actions concrètes

---

## Le recours à des flux de partage de données :

- Une dizaine de flux (accès au Registre national, à l'ONSS, à la Déclaration multifonctionnelle « DMFA ») sont opérationnels à ce jour. D'autres flux seront encore amenés à être identifiés à l'avenir.

# Le mot de la fin...

---

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**

**Laurent NOEL**  
**Conseiller juridique**  
**Cabinet du Ministre-Président Rudy DEMOTTE**  
[laurent.noel@gov.wallonie.be](mailto:laurent.noel@gov.wallonie.be)

ENSEMBLE, SIMPLIFIONS

[www.ensemblesimplifions.be](http://www.ensemblesimplifions.be)

